

Sid Mohamed Ould Haïdallah arrêté à Agadir

Dans la nuit de jeudi 12 à vendredi 13 juillet 2007, le fils aîné de l'ancien président mauritanien, le commandant Mohamed Khouna Ould Haïdallah, Sid Mohamed Ould Haïdallah a été arrêté, à Agadir, avec un complice marocain, pour trafic de cocaïne. Leur arrestation a permis de saisir 18 kilogrammes de cocaïne, répartis dans plusieurs cartons, avec le nom de code Beeckam 23. Le même nom que portaient les cartons contenant de la cocaïne et saisis par les autorités mauritaniennes le 2 mai 2007, suite à l'atterrissage d'un avion en provenance du Venezuela sur le tarmac de l'aéroport de Nouadhibou, dans le nord du pays. 629 kilogrammes de drogue dure ont été saisis. Suite à cette arrestation à Agadir, les autorités maurita-



© Ph. DR

Sid Mohamed Ould Haïdallah.

niennes ont vite fait de dépêcher des officiels à Rabat pour négocier l'extradition de Ould Haïdallah à Nouakchott. Il s'agit du directeur de la sécurité de l'Etat, Mohamed Abdellah Ould Adda, et du directeur de la sûreté nationale, le colonel Mohamed Ould Ghazouani. Arrivés mardi 17 juillet, ils espéraient une rapide extradition du trafiquant. Les autorités mauritaniennes

veulent limiter les dégâts, sachant que des militaires et responsables de ce pays encore en service, voire même l'ancien chef d'Etat, Ely Old Mohamed Vall, seraient impliqués dans un vaste réseau de trafic de drogue et d'armes. Les autorités marocaines veulent savoir si l'argent de ce vaste réseau de trafic de cocaïne a servi à financer des opérations terroristes. Le Maroc en a connu ces derniers mois et le pays est de nouveau en état d'alerte depuis le 6 juillet 2007. Ou si ce même argent sert à financer les séparatistes du Polisario. Surtout quand on sait que l'ex-président, Mohamed Khouna Ould Haïdallah, qui a dirigé la Mauritanie entre 1979 et 1984, a été un fervent défenseur des thèses séparatistes du Polisario. □

Nouvelles mesures d'assouplissement des changes



© Ph. MHI

Fathallah Oualalou.

comptes, en plus de la libéralisation des crédits acheteurs pour les exportateurs. Les nouvelles mesures concernent également l'assouplissement des conditions de règlement par anticipation des importations. Ainsi, les opérateurs auront la possibilité de régler par anticipation jusqu'à 40% de la valeur des importations des biens et 20% de la valeur des importations des services. □

De nouvelles mesures sont prises pour l'assouplissement de la réglementation des changes. C'est ce qu'a annoncé le ministre des Finances et de la Privatisation, Fathallah Oualalou, le mercredi 18 juillet 2007 à Rabat. Ces mesures entrent en vigueur à partir du mois d'août 2007 en vue d'accompagner le processus de mutation structurelle que connaît l'économie marocaine. Elles portent sur le relèvement de la part des recettes d'exportation pouvant être conservées dans les comptes en devises ou en dirhams convertibles de 20 à 50%. Ceci en parallèle avec l'assouplissement des conditions d'utilisation de ces

Pas de mariage homosexuel à Meknes

Pas de mariage homosexuel célébré au Maroc. Parole de Chakib Benmoussa. Le ministère de l'Intérieur a, en effet, démenti, lors d'une question orale, présentée par le Parti de la Justice et du Développement (PJD), les informations rapportées par certaines publications selon lesquelles un prétendu mariage homosexuel aurait été fêté pendant le moussem du saint Ali Ben Hamdouch. Chakib Benmoussa a indiqué que les autorités locales n'ont rien constaté, ni reçu de plainte ou renseignement au sujet de cette pratique contraire à la loi. Par contre, le ministère de l'intérieur a rapporté qu'en marge des manifestations de ce moussem certains visiteurs se livrent parfois à des rituels empreints de charlatanisme que les autorités combattent à travers la sensibilisation et la répression. Le moussem du saint Ali Ben Hamdouch est organisé dans le cercle de Zarhoun, à proximité de Méknes, à l'occasion de l'Aïd Al Maoulid Annabaoui Ach Charif. □

L'ONE appelle à économiser la consommation d'électricité

L'Office national de l'électricité (ONE) appelle les citoyens à réduire leur consommation entre 19h et 23h pour cette période estivale. Et pour atteindre cet objectif, le directeur général de l'ONE, Younes Maâmar, lance une campagne de sensibilisation des ménages pour consommer mieux et moins. En effet, c'est en début de soirée que le pic de la consommation atteint son apogée, et avec l'été et les rassemblements familiaux, ce pic culmine. A travers des gestes simples et pratiques, l'Office diffuse plusieurs conseils à destination des citoyens. L'ONE compte sur la collaboration des régies de distribution au niveau local pour diffuser des dépliants et des affiches



© Ph. DR

auprès des utilisateurs. Les plus jeunes ne sont pas en reste. L'Office compte les toucher dans les colonies de vacances pour les sensibiliser plus directement grâce aux moniteurs des campings. L'ONE décline ses conseils par de simples gestes comme l'utilisation de lampe à basse consommation, l'extinction des lumières et des climatisations dans les chambres vides. □

400 millions de dirhams pour la mise à niveau des gares

400 millions de dirhams, tel est le budget alloué au programme de modernisation et de mise à niveau des gares pour la période 2005-2009. C'est ce qu'a affirmé le



© Ph. MHI
Karim Ghellab.

ministre de l'Équipement et des Transports, Karim Ghellab, le mercredi 18 juillet 2007, à la Chambre des Représentants. Ce programme concerne plus de 30 gares à travers le Royaume (petites, moyennes et grandes). Il prévoit la construction de larges espaces d'attente, l'introduction de systèmes modernes d'affichage et la construction de passages souterrains, outre la réalisation de parkings et de magasins.

Plus de bacheliers, plus de réussite

Légère hausse du nombre de bacheliers pour l'année scolaire 2007-2008. D'après Mohamed Sassi, directeur du Centre national des Examens du ministère de l'Éducation, 105.930 élèves ont passé le bac, soit une augmentation de 2,4% par rapport à l'année précédente. Parmi eux, 99.186 ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite de 47,33%, dont 50,42% de filles. Des résultats encourageants aux yeux du ministère, mais ceci dit, ce n'est un secret pour personne aujourd'hui que ce n'est pas tant l'obtention du bac qui constitue un sésame d'entrée aux filières prestigieuses que la fameuse mention. □

Mineurs marocains indésirables à Sebta et Melilla

Le ton monte à nouveau entre le Maroc et l'Espagne après que le consulat du Maroc à Algésiras a refusé de répondre à la demande des autorités de Sebta et Melilla requérant le rapatriement de 200 mineurs marocains hébergés dans des



© Ph. AFP

foyers d'accueil des deux enclaves. Le consulat estime que ses compétences ne s'étendent pas à ces deux villes occupées. A ce sujet, plusieurs ONG espagnoles dénoncent depuis quelques années ce qu'elles considèrent comme une violation des droits des immigrés mineurs. Elles se sont opposées, entre autres, au protocole d'accord signé en avril 2006 entre le gouvernement autonome de Madrid et l'Entraide nationale marocaine relatif à la construction en 2007 à Tanger et Marrakech de deux centres d'accueil d'immigrés mineurs non-accompagnés. □

Mohamed Benaïssa décore les ambassadeurs de Hongrie et du Nigéria



© Ph. MAP
Laszlo Varadi, Mohamed Benaïssa et AlHaji Abubakar Shehu Wurno.

Laszlo Varadi, ambassadeur de la République de Hongrie et AlHaji Abubakar Shehu Wurno, ambassadeur de la République Fédérale du Nigéria ont été décorés par Mohamed Benaïssa, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, au nom de SM Mohammed VI, du Ouissam Alaouite de l'ordre de Grand Officier, au terme de leur mission au Maroc.

L'ambassadeur de la Hongrie s'est réjoui de cette décoration, mettant en relief l'évolution des relations maroco-hongroises, dont le volume des échanges a atteint quelque 80 millions de dollars en 2006. Pour sa part, AlHaji Abubakar Shehu Wurno a exprimé sa gratitude à SM le Roi pour cette distinction, en formant le voeu de voir les relations entre le Maroc et le Nigéria se renforcer davantage. □

Hausse de l'indice des prix en juin 2007

Au cours du mois du juin 2007, l'indice du coût de la vie a enregistré une hausse de 0,3% par rapport au mois précédent, selon le Haut Commissariat au Plan (HCP). C'est le résultat de l'augmentation de l'indice des produits alimentaires de 0,7% et de celui des produits non alimentaires de 0,1%. A l'exception d'Oujda, où cet indice a enregistré une baisse de 0,7%, la hausse a été générale.

Les côtes marocaines écumées par les pirates

Le Maroc et 21 pays africains riverains de l'océan Atlantique vont se réunir du 25 au 27 juillet 2007 à Abidjan pour discuter de la surveillance de leurs côtes dont les ressources halieutiques sont pillées par des bateaux pirates.

Regroupés au sein de la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les Etats africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT), ces 22 Etats membres «sont confrontés à un pillage systématique de leurs ressources par des bateaux non réglementés et étrangers (...) qui viennent exploiter abusivement nos eaux», selon Alphonse Douaty, président de cette organisation.

La COMHAFAT a été créée en 1991 avec une population de plus 350 millions d'habitants et fournit annuellement 3,5 millions de tonnes de produits halieutiques, soit 5% de la production mondiale. Ses côtes s'étendent de la Namibie au Maroc, qui abrite le siège. □

Un centre social polyvalent à Martil

Bientôt un centre social polyvalent à Martil, près de Tétouan. Il sera financé et mis en marche par une Fondation espagnole de Cordoue (Sud) pour une enveloppe de 336.000 dirhams. Cette fondation à but non lucratif vient de conclure avec la municipalité de Martil et l'Association marocaine pour le développement, la solidarité et la coopération avec les peuples, un accord pour la construction de ce centre social doté de matériels pour la dialyse. Ce centre, dont les travaux de construction débiteront avant la fin 2007, sera doté d'une résidence de troisième âge, une garderie et un bureau d'information et de prévention du Sida. Notons qu'en vertu de cet accord, la Fondation Prasa s'engage à ériger le centre social et assurer son fonctionnement pendant les deux premières années. La municipalité de Martil, qui offre gracieusement le terrain, devra assumer la gestion et l'entretien des installations. □

Pétition pour la mémoire de Ben Barka



La famille Ben Barka à l'inauguration d'une place à son nom, à Paris.

Le Forum Marocain Vérité et Justice (FMVJ) a lancé une pétition, reçue le 19 juillet 2007, à Paris, pour dénoncer une campagne portant atteinte au mouvement progressiste et démocratique qu'incarnait l'opposant Mehdi Ben Barka. La famille Ben Barka, pour sa part, lance des pétitions et compte organiser des manifestations dans le même sens. Dans son numéro de début juillet, l'hebdomadaire français *L'Express* a ouvert des archives présumant une affiliation de Mehdi Ben Barka aux services secrets tchécoslovaques, avant son enlèvement à Paris puis son assassinat en octobre 1965. La section France du FMVJ estime qu'il s'agit d'un bien étrange montage de presse, s'appuyant sur des allégations faussant la vraie

personnalité de Mehdi Ben Barka. L'association a déploré le fait que cette campagne intervient dans un contexte où précisément le combat pour la vérité de la famille du disparu se heurte aux mêmes obstacles au nom de la raison d'Etat, tant en France qu'au Maroc. Le FMVJ appelle toutes les personnes éprises de justice à s'élever contre cette nouvelle tentative de saloir la mémoire d'un homme qui a voué sa vie, dans son pays et dans le monde, au combat pour l'équité, la démocratie et la paix. Mehdi Ben Barka, partisan mondialement connu des luttes pour l'indépendance, contraint plusieurs fois à l'exil pour ses opinions progressistes, fut enlevé le 29 octobre 1965 à Paris. Le mystère de sa disparition n'a toujours pas été élucidé. □

Trois nouvelles cimenteries

Le ciment a dominé l'ordre du jour de la commission des investissements, présidée par le Premier ministre, Driss Jettou, mercredi 18 juillet. Et pour cause, il s'agit de la création de trois grandes cimenteries pour un investissement global de 8,9 milliards de dirhams. Deux seront entièrement marocaines, dans un secteur dominé par le capital étranger. La première est à l'initiative du holding Ynna de Miloud Chaâbi qui compte installer une unité pour produire le ciment et le clincker



Anas Sefrioui.

dans la commune rurale de Ouled Sghir dans la province de Settat pour un d'investissement de 3,3 milliards de dirhams et 500 emplois. À l'origine de la deuxième cimenterie, le groupe immobilier Addoha, présidé par Anas Sefrioui. Son projet, composé en fait de deux unités: l'une dans la région de Béni Mellal et l'autre à Settat, porte le nom de Ciments de l'Atlas pour un investissement de 3,6 milliards de dirhams, et 1.000 emplois directs et 600 autres indirects. Quant à la troisième cimenterie, prévue dans la province de Sidi-Kacem, elle est initiée par l'espagnole Lubasa. Pour 1,9 milliard de dirhams, 170 emplois directs et 300 indirects. □

Fouad Yazough décoré par le Roi d'Espagne



Le directeur de la Communication au ministère des Affaires étrangères et de la coopération, Fouad Yazough, a été décoré de la médaille de l'Ordre du Mérite civil espagnol, qui lui a été décernée par le Roi Juan Carlos Ier d'Espagne. Lors d'une cérémonie de remise de médaille, mardi 17 juillet, à Rabat, l'ambassadeur d'Espagne au Maroc, Luis Planas, a félicité M. Yazough pour cette distinction, qui lui a été décernée en recon-

naissance de ses efforts déployés pour la consolidation des relations maroco-espagnoles, louant par là ses compétences professionnelles et ses qualités humaines. Fouad Yazough, 41 ans, a passé toute sa carrière professionnelle au ministère des Affaires étrangères, qu'il a intégré en 1987. Il a été consul général à Séville de 1999 à 2002 avant d'être affecté à l'ambassade du Maroc à Madrid, où il a occupé le poste d'adjoint de l'ambassadeur. □

Recadrage
de l'ANPME



Latifa Echihabi.

L'Agence nationale pour la promotion des petites et moyennes entreprises se donne de nouveaux objectifs. Après son conseil d'administration tenu le lundi 16 juillet 2007 sous la présidence de Salaheddine Mezouar, ministre du commerce de l'industrie et de la mise à niveau, l'agence se donne une mission de dynamisation de la modernisation compétitive des PME. La directrice générale de l'agence, Latifa Echihabi, annonce la conclusion prochaine d'un accord-cadre avec l'Etat pour la période 2008-2012 pour fixer les objectifs à atteindre et les moyens dont disposera l'agence gouvernementale. □

Le directeur d'*El Watan* dans de mauvais draps

El *El Watan Al An* (ex El Bidaoui) paie cher sa Une du samedi 14 juillet 2007, intitulée «Les rapports secrets derrière l'état d'alerte au Maroc». Abderrahim Ariri, le directeur de publication de l'hebdomadaire, ainsi qu'un de ses collaborateurs, le journaliste Mustapha Hormat Allah, ont ainsi été arrêtés, le



M. Ariri et un officier de police devant *El Watan*.

mardi 17 juillet 2007 à 7 heures du matin à leur domicile. Le Procureur du Roi près la cour d'appel de Casablanca, Moulay Abdallah Alaoui, qui a réclamé le jeudi 19 juillet 2007, la prolongation de leur garde à vue de 48 heures, les poursuit pour publication de documents confidentiels.

Dans son dossier, *El Watan Al An* a en effet publié une note interne de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST). Mais ce n'est pas tant le contenu de cette note «secret défense» qui semble titiller les autorités, que son origine. Et celle des autres documents «ultra-confidentiels» trouvés chez Ariri à la suite d'une perquisition. Les enquêteurs cherchent à déterminer les circonstances des fuites.

Le Syndicat national de la Presse Marocaine (SNPM), par la voix de son secrétaire général Younès Moujahid, a dénoncé l'arrestation de Ariri et Hormat Allah et rappelé que tout journaliste a le droit de publier une information tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sûreté de l'Etat. Le SNPM se concerta avec la Fédération des Editeurs de Journaux sur cette affaire. Les deux organismes ont été reçus dans ce sens jeudi 19 juillet 2007 par le ministre de l'Intérieur, Chakib Benmoussa et celui de la Justice, Mohamed Bouzoubaâ. Ariri et Hormat Allah ont-ils enfreint la loi comme le soutient le Procureur du Roi? Ou s'agit-il tout simplement d'un travail de journaliste professionnel dans un pays qui se veut démocratique? □

Zara Casa classé parmi les meilleures

La boutique de mode Zara, située à deux pas de l'imposant Twin Center à Casablanca, est classée par le propriétaire espagnol de la marque, le groupe Inditex, parmi les 20 premières de l'enseigne dans le monde. Au-delà de cet aspect mode, Inditex s'est imposé, dans le secteur du textile, comme le premier client du Maroc. Le géant ibérique, qui alimente les collections de 3.285 magasins dans le monde, travaille avec 150 fabricants sur les 900 que compte le Maroc, qui lui fournissent environ 10% du total de ses approvisionnements, soit près de 33 millions de pièces par an pour un montant de 110 millions d'euros par an. Et de souligner que pour contrer la concurrence internationale, le Maroc s'est perfectionné dans le fast-fashion, qui permet de répondre très rapidement aux changements de tendance de la mode, en produisant de petites séries.

Liberté provisoire pour le conservateur de Tanger-Ville ?

Le tribunal de Tanger devrait statuer, mardi 24 juillet 2007, sur la demande de liberté provisoire requise par les trois avocats du directeur de l'Agence nationale de la conservation foncière et du cadastre de Tanger-ville, Ahmed Ben Hmad. L'arrestation de ce dernier, a eu lieu le mardi 26 juin 2007, pour cession illégale d'un bien confisqué au profit de l'Etat, suite à une plainte déposée par le Domaine Public. Le terrain en question appartenait auparavant en association à deux hommes, dont un trafiquant de drogue, arrêté lors de la campagne d'assainissement de 1996.

Saisie à Bruxelles de quatre autocars à destination du Maroc



État déplorable d'un autocar de transport international.

Les autorités belges ont saisi, mercredi 18 juillet, quatre autocars qui devaient assurer la liaison entre Bruxelles et Marrakech pour non-respect des règles de sécurité. Les autocars, qui appartiennent à une société belge, SPF Mobilité et Transports, transportaient des centaines de passagers à destination du Maroc. Les véhicules n'étaient pas en règle d'immatriculation ni d'assurance et les chauffeurs ne possédaient pas de licence de transporteur conforme à la législation européenne. L'opération de saisie est le résultat d'une étroite collaboration entre les services de contrôle du ministère, la police fédérale et le parquet de police de

Bruxelles. Le 21 mai 2006, sept personnes de nationalité marocaine, dont un bébé de 18 mois, sont mortes dans l'accident, près de Madrid, d'un autocar immatriculé en Belgique. □